



Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Mise à jour le 07/04/26

Préambule

Dans le cas où la preuve de la formation initiale ou du maintien et actualisation des compétences SST ferait défaut, le SST perd sa « certification SST », mais en aucun cas son obligation d'intervenir pour porter secours (article 223-6 du code pénal).

La validation lors d'une session de Maintien & d'Actualisation de ses Compétences lui permettra de recouvrer sa « certification SST » et une nouvelle carte lui sera délivrée.



Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant(e) sera en capacité de :

- Être acteur de la prévention dans l'entreprise et porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise.

Objectifs pédagogiques :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Public

Tous salariés d'entreprise souhaitant prolonger la validité du certificat SST

Programme

Révision générale des acquis :

- Révision générale des acquis
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention



- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
- Examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée (Adulte – Enfant – Nourrisson)
- Prévenir les risques de transmission du **COVID-19**
[préconisation INRS du 8/6/20]
 - les mesures barrières au travail, le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique,
 - savoir porter correctement un masque, le retirer et mettre des gants, les retirer,
 - la conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19,
 - l'adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.

Evaluation

L'évaluation formative en continu et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS V8.01/2021 en vue de la délivrance du certificat SST valable 24 mois, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation.

Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son certificat de 24 mois.

Cette action est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Informations à fournir lors de l'inscription

- Code SIRET de l'entreprise
- Copie de la carte SST arrivant à échéance
- Numéro de Sécurité Social
- Dates de naissance des salariés

Le salarié sauveteur secouriste du travail (SST) a pour missions de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail, mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise. Pour cela, il doit acquérir des compétences spécifiques dans le cadre d'une formation initiale, puis de suivre régulièrement une formation de maintien actualisation des compétences.

DURÉE & DATES



1 jour soit 7 heures

- 5 février 2026
- 12 juin 2026
- 2 novembre 2026

Pour être informé d'éventuelles dates supplémentaires ou organiser une formation sur votre site : Écrivez à formationcontinue27@normandie.cci.fr

COÛT

Interentreprises

- 199 € net de taxe / pers.

Intra-entreprise

- 990 € net de taxe / groupe 10 pers. max

EFFECTIFS

Effectifs interentreprises

- Min. : 4 participants
- Max. : 9 participants

Effectifs intra-entreprises

- Min. : 4 participants
- Max. : 9 participants

LIEU

En fonction de la formule choisie :

- Site CCI Portes de Normandie – 215 route de Paris – Evreux
- Site de l'entreprise pour les formations en INTRA

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation initiale SST ou un SST MAC – Carte SST demandée à l'inscription.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



- Apports théoriques illustrés de cas pratiques, exercices.
- Séances de formation en salle
- Supports de cours fournis aux stagiaires au format papier ou numérique.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Signature de feuilles d'émargement.
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
- A l'issue de la session, un procès-verbal est dressé et retourné à la CARSAT de la Région.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de formation

ENCADREMENT

Formateur certifié par l'INRS (à jour de ses certifications) et habilité par l'Assurance maladie

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

[Retrouvez notre charte d'accueil des personnes en situation de handicap en cliquant ici](#)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

[Retrouvez toutes les modalités d'inscription à nos formations en cliquant ici](#)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

[Vous souhaitez savoir comment se déroule une formation à la CCI Portes de Normandie ? Cliquez ici pour en connaître le déroulement.](#)

TAUX DE RÉUSSITE AUX CERTIFICATIONS

[Cliquez ici pour découvrir les taux de satisfaction à nos formations](#)

BESOINS D'INFOS

DANS LE MÊME DOMAINE

[Apprendre à aider : les premiers secours en santé mentale \(PSSM\)](#)

[Comprendre et déployer l'ISO 9001 v2015](#)

[Devenir Sauveteur Secouriste du travail : SST formation initiale](#)



[Devenir Sauveteur Secouriste du travail : SST maintien et actualisation des connaissances](#)

[Éliminer les gaspillages dans mon service ou ma production](#)

[Gagner en rentabilité avec le Lean-Agilité](#)

[Gestes et postures au travail et prévention des TMS](#)

[Harcèlement, sexisme et violences au travail : identifier et agir](#)

[Progresser plus vite à petits pas avec le Kaizen](#)

[Réaliser un audit interne](#)

[Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux premiers secours](#)

[ACCUEIL](#)